

LE QUOTIDIEN

VOL. VI

MERCIER & CIE, EDITEURS-PROPRIETAIRES

LUNDI, 15 JUIN 1885

12, 14, 16 et 18, COTE DU PASSAGE, LEVIS

No 279

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
15 juin 1885

LES MILLIONS

De monsieur Joramie

PREMIERE PARTIE

LE CRIME DE GRANDVAL

Article II. Je lègue à mes bons et fidèles serviteurs la somme de deux cent vingt-huit mille francs à partager entre eux, proportionnellement à leurs années de service près de moi, soit deux mille francs pour chaque année de service.

Ainsi Clément Baudoin, mon vieux valet de chambre, à mon service depuis trente-cinq ans, recevra soixante-dix mille francs, tandis que Jules Blomain, le moins ancien de mes domestiques, à mon service depuis quatre ans, n'aura à recevoir que huit mille francs.

Article III. Je lègue à la ville de Paris la somme de deux millions pour les écoles communales des deux sexes.

Article IV. Je lègue à l'Assistance publique :

20 Cinq cent mille francs pour les hôpitaux et hospices ;

30 Un million pour l'œuvre des enfants assistés.

Article V. Je lègue au lycée de Nevers où j'ai fait mes études, la somme de cent cinquante mille francs pour constituer une rente perpétuelle, qui sera affectée à trois bourses entières avec trousseaux.

Article VI. Si au bout de dix années de recherches, à partir du jour de ma mort, Claire Guérin ou ses ayants droit en ligne directe n'étaient pas retrouvés, mon héritage, alors, reviendrait à mes petits-cousins : Joseph Rabiot, propriétaire à Paris ; Ludovic Fourel, tonnelier à Beaugency ; Auguste Parizot, cultivateur, actuellement fermier à la ferme de Grandval (Loir-et-Cher.)

Article VII. Si avant l'expiration des dix années de recherche il est constaté, sans qu'il puisse y avoir doute à cet égard, que Claire Guérin et l'enfant né d'elle en 1838 sont décédées, celui-ci sans postérité, mes petits cousins seraient mis immédiatement en possession de mon héritage.

Article VIII. Je nomme monsieur le comte Gaston de Soleure mon exécuteur testamentaire.

Paris, 26 février 1883.

ABEL-PAUL JORAMIE.

—Par exemple, voilà un drôle de testament, dit le tonnelier ; j'ai bien entendu qu'il est parlé de nous ; mais, vraiment, je ne comprends guère : nous ne sommes pas héritiers, nous le sommes... Eh bien, pour moi, tout cela n'est pas clair du tout.

—Notre cousin Joramie, reprit Parizot, a eu dans le temps, il y a quarante-cinq ou quarante-six ans, une femme dont il a eu enfant, mais je vous demande un peu s'il y avait la raison de faire un pareil testament. Il ne sait même pas si cette Claire Guérin ou l'autre est encore en vie. Eh bien, vrai, c'est drôle.

Je suis de l'avis du cousin Fourel, je crois bien que le pauvre homme démenageait. Dame, la vieillesse...

Tout de même, il s'est montré généreux, notre cousin ; il enrichit ses domestiques, parmi lesquels il classe monsieur Henri Cordier son secrétaire. En quelques coups de plume, il jette des millions à qui en veut ; aux hôpitaux, aux hospices, aux enfants trouvés, aux écoles, aux pauvres. Il n'y a que nous, ses parents, qu'il laisse les mains vides. Il nous déshérite bel et bien et cependant nous fait ses héritiers, si... si... dans dix années... D'ici dix ans, il aura coulé de l'eau sous les ponts.

Voyons, pendant qu'il était en train de faire ses largesses, est-ce qu'il ne pouvait pas nous donner à chacun un petit million.

—Oh ! quant à ça, oui ! exclama mademoiselle Anastasia.

—Ça nous aurait aidés à passer le temps, dit Fourel.

Mais rien, rien, reprit Parizot, étouffant sa rage, pas la moindre fiche de consolation. M. Joramie nous envoie tous à la balancoire, et nous retournerons chacun chez nous gros Jean comme devant. Et tout ça à cause d'une femme... Hé ! hé ! si elle vit encore, elle doit être joliment décaïe, la femme de notre cousin Joramie.

Le notaire avait replacé le testament dans sa serviette, s'était levé et causait à l'écart avec ses clercs et

les experts ne prêtant nullement l'oreille à ce que disaient les cousins.

Mais Clément Baudoin entendit les odieuses paroles du fermier et il lui lança un regard chargé d'indignation et de colère.

Sans s'émuvoir, Parizot interpella Joseph Rabiot, qui, réfléchissant, continuait à garder un silence prudent.

Eh bien, cousin Rabiot, qu'est-ce que vous dites de cela, vous ?

—Vous voyez, je ne dis rien.

—Comme ça, on est sûr de ne jamais se tromper. C'est égal, mon cher cousin, comme nous, vous êtes refait. Mais vous n'attendiez pas après cet héritage, vous ; vous êtes riche, vous ; vous avez pignons sur rues, de bonnes grosses rentes... C'est pas comme nous, qui sommes obligés de toujours travailler, par tous les temps, sous le soleil qui brûle, le vent, la grêle, la neige et la pluie, les jambes dans la boue.

Voilà, cher cousin, il y en a qui bâtissent pour ceux qui, comme vous, n'ont qu'à se dorloter, à amasser de la graisse. Va donc, paysan, travaille, sue sang et eau pour engraisser les riches.

Rabiot se contenta de hausser les épaules.

Depuis que le notaire avait achevé la lecture du testament, madame Parizot était restée pensif, la tête dans ses mains.

Soudain elle se redressa brusquement, et un double éclair sillonna son regard.

—Oui, oui, murmura-t-elle, c'est bien cela ; je me rappelle, maintenant. Le notaire se rapprocha du bureau et dit :

—Mesdames et messieurs, la séance est levée. Je vais commencer l'inventaire.

Il ferma le coffre-fort, mit les clefs dans sa poche, puis suivit de ses clercs et des experts, il descendit dans le grand salon du rez-de-chaussée.

Les domestiques se retirèrent tous dans le cabinet ainsi que les trois cousins, les deux cousines et le secrétaire.

—Je monte dans ma chambre, dit madame Parizot, je vais préparer notre malles.

Mystérieusement, elle s'approcha de Ludovic Fourel et lui chuchota à l'oreille :

—Je vous attends dans notre chambre avec la cousine.

De Fourel elle passa à Joseph Rabiot et lui dit, également à voix basse :

—Débarassez-vous vite de ce monsieur Cordier et venez nous retrouver là haut dans un instant.

Puis à haute voix, s'adressant à son mari :

—Viens, mon homme, viens ; nous partirons ce soir. Ah ! j'en ai assez de Paris et de cette maison.

Tous deux sortirent, puis un instant après le tonnelier et sa fille.

Rabiot resta seule avec le secrétaire.

—Eh bien, cher monsieur Cordier, dit-il, appuyant sa grosse main sur l'épaule du secrétaire, en voilà une déception. Ah ! pour une veste, c'est une belle veste ! décidément, il ne faut jamais compter sur la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Ainsi finissent tous les beaux rêves.

Hé, hé ! vous êtes plus heureux que nous, ma foi ; vous aurez vos quatre mille francs, puisqu'il y a deux ans que vous êtes ici.

—Monsieur Joramie n'a pensé qu'à ses domestiques, et je ne suis pas.

—Il n'a point fait de distinction, il vous a compris dans le nombre. Est-ce que cela vous blesse, cher monsieur Cordier ?

—Oh ! nullement.

—Ce n'est pas sûr.

—Il y a une note annexée au testament sur laquelle plusieurs sont écrits ; je n'ai pu lire que le premier, en tête, celui de Clément Baudoin, mais, pour moi, vous y êtes. Du reste, le notaire saura bien vous le dire.

—Dans tous les cas, monsieur Rabiot, ce ne serait qu'une indemnité ; ce me semble que je méritais mieux.

—Sans doute, sans doute.

—Monsieur Rabiot, je compte toujours sur votre bonne promesse.

—Certainement fit Rabiot en se grattant l'oreille ; nous reparlerons de cela, cher monsieur Cordier ; vous viendrez me voir chez moi, un de ces jours et, nous nous aviserons. Rien ne presse, n'est pas ? Mes cousins vont partir ce soir, moi, dans une heure j'aurai décampé. A bientôt monsieur Cordier, à bientôt ! Au revoir !

Sans attendre la réplique du secrétaire, Rabiot sortit du cabinet et

s'empressa de monter à l'étage supérieur.

Il trouva les membres de sa famille réunis et l'attendant avec impatience, car madame Parizot n'avait point voulu parler sans que le cousin Joseph Rabiot fût présent.

Voyons, dit ce dernier, après avoir soigneusement fermé la porte, pour quoi tant de mystère ? Est-ce qu'il s'agit d'une conspiration ?

—Peut-être bien, cousin.

—Ah !

—Mais approchez-vous et prenez cette chaise tout près de nous ; nous devons causer tout bas, car ce que nous allons dire ne doit pas être entendu par d'autres oreilles.

—Alors le mystère continue ?

—Oui, cousin, et la chose en vaut la peine, d'ailleurs, vous en jugerez.

Rabiot s'assit, le groupe se resserra encore et tous les yeux se fixèrent sur le visage de la fermière.

—D'abord, dit-elle, il faut que vous sachiez qu'il y a chez nous, à la ferme de Grandval, une femme étrange, vieille, dont les cheveux grisonnent, mais qui, à en juger par ce qu'elle est encore, a dû être une très belle fille dans sa jeunesse.

—Ah ! tu veux parler de Beau-Soupir, fit le fermier.

—Cette femme s'appelle Beau-Soupir ? Un drôle de nom, dit Fourel.

—Laissez donc parler la cousine, grogna Rabiot.

—Vous comprenez bien que Beau-Soupir n'est pas son vrai nom, reprit madame Parizot ; c'est un sobriquet qu'on lui a donné quand elle est entrée à la ferme, il y a de cela longtemps. Elle était jeune alors, guère plus de vingt ans, et maintenant elle a passé la soixantaine. Il paraît qu'en ce temps-là, à tout bout de champs, elle poussait de gros soupirs—un chagrin sans doute,—et comme elle ne voulait dire à personne ni qui elle était, ni d'où elle venait, ni même son nom, pour en finir on l'appela Beau-Soupir. Le sobriquet lui est si bien resté qu'on ne l'appelle jamais autrement à Grandval et qu'elle n'est connue que sous ce nom dans le pays.

Nous l'avons trouvée à la ferme quand nous y sommes entrés, il y a six ans ; elle n'avait pas voulu s'en aller, comme les autres domestiques, avec les fermiers d'avant-nous, ses maîtres, afin de chercher à se louer ailleurs.

Il y a des gens qui, comme le chat s'attachent moins à leur maîtres, qu'à la maison où ils sont habitués.

—Madame, me dit-elle, vous êtes la nouvelle fermière ; je suis ici depuis de longues années, j'y suis rentrée jeune et j'y ai vieilli ; c'est vous dire que je connais la ferme et l'ouvrage qu'il y a à faire. Je n'aime pas les changements et je me plais à Grandval ; voulez-vous me garder pour servante ?

—On n'a jamais trop de bons bras dans une ferme, répondis-je, et si vos conditions me conviennent...

—Oh ! je ne suis pas bien exigeant : vous me laisserez ma petite chambre, vous me donnerez la nourriture et, quand j'en aurai besoin, vous m'achèterez des effets, du linge. Je ne demande pas de gages, je n'ai nul besoin d'argent.

A vrai dire, je fus très surprise.

—C'est bien, lui dis-je, je vous garde ; je suis contente de vous, vous resterez à la ferme tout le temps que vous voudrez.

Elle me remercia presque en pleurant.

Alors je l'interrogeai.

—Quel âge avez-vous ?

—Je ne saurais vous le dire au juste, mais je crois avoir plus de cinquante ans.

—Avez-vous été mariée ?

—Non.

—Comment vous appelez-vous ?

—J'ai oublié mon nom. A Niville et aux alentours tout le monde m'appelle Beau-Soupir.

—Etes-vous de Loir-et-Cher ?

—Je ne sais pas.

Je lui fis encore d'autres questions mais je n'appris rien de plus. C'était un parti pris, et je vis très bien qu'il y avait quelque mystère dans sa vie, et qu'elle ne voulait point dire qui elle était.

—Quand Gervais me raconta le soir, que la servante restait avec nous et ne demandait pas de gages, dit Parizot, prenant la parole à son tour je me sentis en défiance. Bien sûr, pensai-je, cette femme ne nous rendra aucun service, ce sera une bouche inutile. Gervais aurait mieux fait de lui dire tout de suite de faire son paquet. Mais nous verrons cela.

Au bout de huit jours, j'avais complètement changé d'avis au sujet de Beau-Soupir. Ma femme avait eu la

chance de trouver presque pour rien une servante qui n'a peut-être pas sa pareille. Toujours levée la première allant, venant, l'œil à tout et sur tout, faisant le ménage, soignant les bêtes, c'était un cheval à la besogne.

Je me disais : une si belle ardeur se passera. Mais point du tout ; l'activité, le travail, c'est dans les habitudes de Beau-Soupir. Elle ne peut rester un instant sans rien faire ; il faut qu'elle aille. Au champ comme à la maison, elle abat l'ouvrage ainsi qu'un homme.

Toute vieille qu'elle est, elle est forte et surtout courageuse, continua la fermière et, comme vient de vous le dire Parizot, elle est bonne à tout et ne recule devant rien. Très adroite de ses mains, maniant l'aiguille comme une vrai couturière, c'est elle qui raccommode et reprises tout le linge de la ferme les chaussettes, culottes, lavo, rappasse, fait mes robes, les siennes celle de notre autre servante.

Par exemple, il ne faut pas lui parler de son passé. D'ailleurs, quoi qu'on puisse lui dire ou lui demander, elle ne répond pas, est quelquefois pendant des quinze jours sans qu'on entende une parole sortir de sa bouche. Avec cela elle a des allures bizarres, fuit les étrangers, ne prend part à aucun plaisir, n'est ni bien ni mal avec personne à l'exception de la jeune servante que nous avons depuis deux ans et qu'elle a en prise amitié.

Tout le monde croit qu'elle a le cerveau un peu fêlé ; elle en a l'air ; mais elle n'est ni idiote ni folle. C'est un genre qu'elle s'est donné. Elle veut paraître étrange. Elle y réussit.

Un vieux berger du pays, qui l'a connue lors de son entrée à la ferme m'a dit qu'il l'avait toujours vue ainsi ; que même, dans les premières années, elle ne parlait jamais de sorte que beaucoup de gens la croyaient muette.

—Cousine, interrompit le tonnelier, votre histoire peut être fort intéressante, mais à quel propos nous racontez-vous cela.

—Au fait, c'est vrai, dit Parizot, à quel propos ? Qu'est-ce que ça fait aux cousins et à la cuisine que Beau-Soupir soit comme ci ou comme ça ? Je ne comprends pas.

—Ni moi, mon cousin appuya Mlle Anastasia d'un ton langoureux.

—Voyons cousine, dit Joseph Rabiot, nous voilà édifiés sur le compte de notre vieille servante Beau-Soupir dites-nous donc maintenant où vous voulez en venir.

—Ainsi vous ne devinez pas ?

—Que diable voulez-vous que nous devinions.

—Cette vieille femme qui a été jolie, qui cache son nom, son passé mystérieux ne dit à personne qui elle est, où elle est née.

—Eh bien ?

—Cousin Rabiot, je vous croyais plus perspicace.

—Ah ça ! cousine Gervaise, voudriez-vous nous faire croire que votre servante...

—Achevez, cousin.

—Que votre servante est l'ancienne maîtresse du cousin Joramie, cette Claire Guérin dont il a fait sa légataire universelle ?

—Nous y voilà !

—Inouï, épatant ! exclama le tonnelier, se tenant à quatre pour ne pas pouffer de rire.

—Femme, tu es folle ! dit Parizot d'un ton superbe.

Joseph Rabiot haussait les épaules.

La dévote avait pris son attitude penchée et fermait béatement les yeux.

Madame Parizot reprit :

—Eh bien, oui, comme vous le dites, cousin Fourel, c'est inouï, incroyable ; mais je suis pas folle, comme le dit Parizot ; et vous n'avez pas à hausser les épaules, cousin Rabiot ; l'héritière de monsieur Joramie est notre servante, la vieille Beau-Soupir n'est autre que Claire Guérin.

Malgré cette affirmation, les trois hommes restaient fort incrédules.

IX

CONCILIABLE

Après un bout de silence, Joseph Rabiot reprit la parole.

Si la chose est cousine, dit-il, il faut reconnaître qu'en cette circonstance le hasard a été un grand maître. Mais il serait bon avant tout, de savoir sur qui, sur quoi vous basez votre affirmation.

(A suivre)

J. A. Dumontier

NOTAIRE

HEURES DE BUREAUX

Bureau d'affaires : Rue Commerciale,

(Maison de Joshua Thompson),

De 9 HEURES à 5 HEURES P. M.

RESIDENCE :

De 5 HEURES à 9 HEURES P. M.

10 juin 1885.—1a

La Cie Maritime et Industrielle de Levis

informe le public qu'elle se chargera de la confection d'engins, de bouilloires pour steamers et moulins, de travaux de forge, de réparations de tout genre à des taux défiant toute compétition.

Offre en vente du charbon d'Ecosse de première qualité.

T. BEAULIEU,

Levis 6 juin 1885.

Gérant.

Maison de pension

Sainte-Anne de Beupre

Le sousigné informe le public qu'il tient la maison de pension, la plus près de l'église—50 pieds de distance seulement—pouvant accommoder plus de deux cents personnes. La table est très bonne, le service se fait promptement et les lits sont confortables.

Pour autres informations,

S'adresser à

NARCISSE POLIQUIN,

Maison de pension, Sainte-Anne de Beupre,

8 juin 1885.—1a

TTTT

— I E —

Magasin de Thé

LE SEUL DE CE GENRE

A QUEBEC

No 263, RUE SAINT-JOSEPH,

SAINT-ROCH.

No 206, RUE ET FAUBOURG

SAINT-JEAN.

Avantage EXTRAORDINAIRE

Un splendide POT en argent vaillant 35 piastres est offert comme cadeau complémen-taire par la maison J. B. ROUSSEAU, à ses nombreuses pratiques et au public en général.

Toute personne achetant son thé et son café à ce magasin peut gagner cet objet de valeur.

Nos thés, comme toujours, sont vendus à des prix défiant toute compétition.

Aux FAMILLES d'en PROFITER

J B ROUSSEAU

5 juin 1885.

On demande

La municipalité scolaire de Saint-Martin, Beauce, a besoin pour l'année scolaire prochaine, de trois institutrices diplômées pour enseigner le français et une autre capable d'enseigner les deux langues, le français et l'anglais.

Pour autres informations,

S'adresser à

M. THOMAS MAHEUX,

Secrétaire-Trésorier ou à

M. THOMAS A. MURTHA,

Président des commissaires d'écoles

6 juin 1885.—15j

A vendre

Un terrain de cinq à six arpents de superficie avec moulin à farine, scierie, granges, etc., situés à une demi lieue de l'église de St-Cajetan d'Armagh. Le moulin à scie contient scie à chaux, scie ronde, machines à bouter, etc.

Il y a 4 paires de moulanges et 2 bâteaux de soie dans le moulin à farine. Les deux maisons sont en communication par un chemin couvert. Le premier étage du moulin à farine est en pierre. Le puits d'eau est d'une force immense. Les autres bâteaux, granges, etc., sont dans un état de première classe.

Pour autres informations,

S'adresser sur les lieux à

M. FRANCOIS THEBERGE,

6 juin 1885

St-Cajetan d'Armagh.

Cyrille Pouliot

Boucher-Charcutier

RUE ST-GEORGE

Informe ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un étal Rue ST-GEORGE, dans la maison ci-devant occupée par M. Joseph Bégin, et qu'il aura constamment en maïs, bœuf, lard, veau, saucisse, hachis, beurre, œufs, légumes, etc. Ces effets seront de première qualité et vendus à des prix modiques.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs.

CYRILLE POULIOT.

6 juin 1885.

Demande d'emploi

Un jeune homme finissant son cours commercial et pouvant fournir de bons certificats désirerait trouver un emploi comme traicteur de livres et se rendre utile pour tout autre ouvrage dans un magasin ou un bureau.

S'adresser à ce Bureau.

LEVIS, 15 JUIN 1885

LA CRISE EN ANGLETERRE

Il est plus facile de défaire un ministère que d'en former un nouveau. La défaite de Gladstone a pris les conservateurs comme par surprise. Jusqu'alors en minorité dans la chambre, ils ne croyaient pas qu'une majorité d'occasion leur donnerait le pouvoir. Aussi, le marquis de Salisbury, appelé à former un ministère, se laisse désirer. On ne forme pas tout d'une pièce, du jour au lendemain, une administration nouvelle. Il régnait dans le parti conservateur anglais, comme dans tous les partis parlementaires du monde, des divergences d'opinion et des dissensions. Les uns suivaient les vieux chemins, les autres, plus hardis, veulent tracer des voix nouvelles. Salisbury marche sur les traces de Beaconsfield. Il est tout ardeur. Northcote, de son côté, aime les temporisations. Il ressemble, sur ce point, à Gladstone. Churchill, à son tour, est à la tête du parti des jeunes. Il est le radical de la droite. On le dit en faveur d'un gouvernement autonome pour l'Irlande. Comment concilier ces natures diverses? Comment satisfaire toutes les ambitions? Churchill se vante à bon droit d'avoir donné une rude poussée à la roue. Il ne peut être ignoré. Salisbury, tout effrayé qu'il soit des idées avancées de son aide de camp, doit compter avec lui. Dans le moment critique que traverse l'Angleterre, quand tout les questions mises en chantier par Gladstone attendent une solution, il faut un ministère homogène qui ait des idées arrêtées. Salisbury, qui, dans la question afghane, poussait à la guerre avec la Russie, sera-t-il plus conciliant, maintenant qu'il tient en main les rênes du pouvoir? Comment sortira-t-il du Soudan, l'honneur sauf, quand il n'a cessé d'accuser Gladstone de pusillanimité et de manque d'énergie au sujet de cette campagne. La question irlandaise, ce rocher de Sisyphe sans cesse attaché au flanc de tous les gouvernements britanniques, et la redistribution des sièges à peine ébauché par les chambres, Northcote voudrait-il encore en retarder la solution, quand Churchill a toujours demandé à trancher d'un coup ces nœuds gordiens. Le parti conservateur ne pouvait pas plus mal tomber. Ce n'était pas l'heure qu'il avait choisi; les circonstances l'ont poussé jusqu'à un sommet pen enviable dans le moment. Gladstone se retire avec un prestige que ses semblants de reculade n'ont pas pu entamer. Il a profité d'un incident parlementaire pour ainsi dire insignifiant pour laisser à ses adversaires le soin de terminer une tâche plus ardue. Dans l'opposition, son parti retrempera ses forces. Les dissensions que l'on disait exister dans son cabinet s'effaceront. Il est impossible que Salisbury règle les questions afghane, soudanaise et irlandaise à la satisfaction du public anglais. On ne peut faire d'un tableau mal ébauché un œuvre d'art. A quelque solution qu'on vienne avec la Russie, l'Angleterre aura toujours le dessous. Elle a entrepris dans le Soudan une trop lourde besogne. Le Mahdi devra y rester en triomphateur. Salisbury portera la responsabilité de ces défaillances. Enfin de compte, son parti ne fait qu'hériter de la succession de Beaconsfield, car c'est lui qui légua à Gladstone ces épineuses questions. Gladstone s'est vengé en laissant inachevé l'œuvre de son prédécesseur. Quand viendront les élections générales de janvier prochain, le parti de Salisbury, à moins de circonstances extraordinaires, sera déjà usé. Gladstone, comme en 1874, sera sans doute porté au pouvoir par le courant populaire. Le vieux chef qui vient de tomber porte gaillardement ses soixante-seize années. Rien ne l'empêchera de mener rondement une nouvelle campagne. Les hommes d'état anglais ont souvent donné le monde par leur vigoureuse longévité. N'ont pas vu Palmerston prendre courageusement le pouvoir à quatre-vingt ans?

Gladstone est solidement bâti. Qui nous dit qu'il ne verra pas encore son parti sortir victorieux de la lutte?

LE PACIFIQUE

On ne peut se cacher qu'à prime abord, la solution que le gouvernement fédéral propose pour régler l'épineuse question du territoire du Pacifique en a décontenancé un grand nombre et mécontenté plusieurs. Il n'est pas étonnant, que la presse libérale se déclare très indignée et fasse un bruit d'enfer. Elle est dans son rôle. Le gouvernement nous aurait donné tout ce que nous demandions et plus encore qu'elle aurait trouvé moyen de crier plus fort à la trahison. Le gouvernement n'a pas donné tout ce que Québec demandait. Il n'y a rien d'étonnant là dedans. Québec

a voulu être trop exigeant, nous l'avons toujours dit. Nos voisins du reste, dans cette affaire, comme dans bien d'autres, se sont trop précipités à faire des grands discours et de bruyantes réclamations. Quand ils ont préparé des manifestes, organisés quatre ou cinq députations, ils se croient les bras et pensent que tout va leur arriver comme par surcroît.

On voulait tout avoir du Pacifique et du gouvernement, et l'on offrait rien en retour. Ce n'est pas tout de faire lever des entreprises gigantesques et d'obtenir les chartes pompeuses. Il faut quelque chose de plus solide. Il y a loin du projet à l'exécution.

Le gouvernement pouvait-il nous construire un chemin de fer nouveau et un pont qui coûteraient des millions, quand nous offrons en retour un port de mer magnifique, il est vrai, mais qui, en défaut d'être situé à cent quatre-vingt milles de la tête de la navigation, de n'avoir aucunes accommodations pour le chargement des grains et où les navires sont surchargés par toutes espèces d'imposition.

On veut le terminus du Pacifique à Québec. Le gouvernement a fait tout son possible pour qu'il s'y rende par le chemin de fer du Nord. Quand il a été question d'acheter ce chemin, plusieurs se sont récriés parce que cela pouvait donner quelques bénéfices à ses propriétaires. Le gouvernement a voulu faire en sorte qu'une entente eût lieu entre le Grand-Tronc et le Pacifique pour l'exploitation commune de ce chemin. Aussitôt cette nouvelle annoncée, qu'a-t-on vu? Le comité exécutif des citoyens de Québec s'assemble dans les salles du bureau de commerce et l'on condamne unanimement ce plan nouveau. (Séance du 27 avril).

Voici que le gouvernement annonce qu'il donne un nouveau répit de deux mois au Grand-Tronc et au Pacifique pour en venir à une entente ou, si non, qu'il faudra construire une nouvelle ligne pour se rendre à Québec.

C'est ce que les citoyens ont demandé dans une assemblée du 5 mai dernier. Ce qui n'empêche pas que les citoyens sont désappointés, mécontents ou furieux. Que veut-on en bonne vérité? Que l'on commence d'abord par s'entendre? On ne peut pas pousser l'exigence jusqu'à demander au gouvernement qu'il nous devine d'abord, et qu'il se charge ensuite de nous donner ce que nous ne connaissons pas nous-même.

Si le Grand-Tronc ne veut pas venir à une entente, si le chemin de fer du Nord ne veut pas se laisser acheter, doit-on en tenir le ministère responsable? Celui-ci peut-il forcer le Grand-Tronc à vendre quand il n'y tient pas.

On ne veut pas que le Pacifique vienne par le chemin de fer du Nord; on ne veut pas qu'il vienne par le grand-Nord. Par où lui faudra-t-il donc passer?

Malheureusement, il y a dans toute cette affaire, trop d'hommes zélés, aptes au gain. Québec est une excellente ville, mais il y a dans ses murs trop de gens entreprenants... quand c'est au dépens du gouvernement.

CA ET LA

Depuis que le gouvernement des Etats-Unis a aboli les droits sur le canal Erie, les citoyens de Montréal demandent instamment au gouvernement canadien de faire disparaître le droit de 2 de cent qui pèse sur chaque boisseau de grains qui passe par nos canaux. Les vaisseaux qui viennent prendre chargement au port de Montréal sont surchargés d'impôt. Il leur faut payer pour la police du port, les hôpitaux etc. Un navire de 1260 tonneaux doit payer pour charger à Montréal \$1218.39 tandis qu'à New-York, il ne lui en coûte que \$410.56, ce qui fait en faveur de cette dernière ville une différence de \$807.83.

Il est difficile de lutter avantageusement avec les ports américains, tant que nos droits ne seront pas abaissés.

Les résolutions autorisant le gouvernement à emprunter trente cinq millions de piastres ont été adoptées en comité. Quatre millions seront employés à payer les dépenses et les réclamations du Nord-Ouest. \$5,750,000 iront au Pacifique comme emprunt sous forme de subside. \$2,500,000 payeront les subsides accordés à différents chemins de fer. \$15,119,671 couvriront les emprunts temporaires au Canada et en Angleterre. On propose encore d'émettre cinq millions de billets du trésor à quatre pour cent, remboursables en un an, pour prêter au Pacifique.

MGR BOURGET

On lit dans la Gazette de Montréal: "Malgré toute la pompe des funérailles de l'archevêque Bourget, il nous semble que nos amis canadiens

français n'ont pas compris toute la grandeur de la perte qu'ils viennent d'éprouver. On en peut juger par les conversations que l'on tient avec plusieurs d'entre eux. Ils ne paraissent pas comprendre qu'un grand canadien-français vient de disparaître d'au milieu d'eux. Pauvre enfant, le troisième de la famille, né d'un père et d'une mère qui ne savaient pas signer leur nom, Mgr Bourget s'est élevé à la plus haute position ecclésiastique dans la province. Depuis Laval de Montmorency je ne puis voir un plus grand homme d'église. Il avait des défauts de caractère comme tous les grands hommes en ont, mais il était plein d'initiative. Il a rempli notre ville d'institutions de charité. Aimant la lutte, il s'est fait plusieurs ennemis, mais c'est la meilleure preuve de sa supériorité. Un homme public qui n'a pas d'ennemi n'est pas réellement grand."

Ce n'est pas le seul témoignage sympathique que Mgr Bourget reçoit de nos concitoyens anglais. On peut dire que la population anglaise a été unanime dans l'expression de ses regrets. Elle a fait preuve d'une courtoisie vraiment remarquable. Elle voulait témoigner de son respect pour un homme qui a été mêlé si intimement à tous les progrès de la ville de Montréal, depuis 1822.

L'INSURRECTION AU NORD-OUEST

C'est le Dr Fiset, de Rimouski, un des anciens camarades de collège de Riel, qui s'occupe d'organiser sa défense. Il a choisi MM. Fitzpatrick et Lemieux comme avocats. Riel a ratifié ce choix. MM. Fitzpatrick et Lemieux se chargeront de la défense si on leur fournit une somme suffisante pour payer les dépenses des témoins et leur permettre de se procurer les renseignements nécessaires pour bien conduire une cause si importante. Ils allégueront sans doute la folie de Riel.

Gabriel Dumont et Michel Dumais ont dressé leur tente sur un terrain vague près du Fort Benton, dans le Montana. Ils ne cherchent nullement à se cacher, ne craignant pas d'être arrêtés tant qu'ils resteront sur le territoire américain. Ils prétendent que s'ils avaient eu des armes et des munitions, le résultat de la campagne aurait été bien différent, et personne ne le sait mieux que le général Middleton. Il est faux que le capitaine Howard avec sa mitrailleuse ait assuré la victoire aux troupes à Batoche. Les Métis sont d'habiles tireurs et ils auraient résisté aux attaques de l'artillerie s'ils avaient été armés. Riel n'a pas essayé de se sauver. Il ne connaît pas le pays et s'il eût voulu s'échapper, il n'aurait pas réussi. Dumont et Dumais, dit la River Press, sont deux hommes robustes, et, chez eux, tout dénote la bravoure.

Tous deux parlent l'anglais et Dumais, surtout, converse bien. Il parle avec enthousiasme des griefs des Métis et dit que la cause de ces derniers finira par triompher, parce qu'elle est juste.

Ils se proposent de demeurer au fort Benton pendant quelques jours pour se reposer de leurs fatigues, puis de se diriger ensuite vers la région de "Sun River."

Ils sont porteurs du passeport que voici, qui leur a été donné au Fort Assiniboine:

Fort Assiniboine, 28 mai 1885. A tous ceux qui les présentes verront.

Gabriel Dumont et Michel Dumais, qui étaient retenus prisonniers en attendant que l'on reût des instructions de Washington, ont été mis en liberté, ce jour, par ordre du Secrétaire de la guerre.

J. J. COPPENLER, Lieutenant-colonel, 18e régiment d'infanterie commandant du poste.

Le Gros-Ours est à la tête de 175 guerriers.

Ses éclaireurs ont appris que le général Middleton, a cessé de le poursuivre; ils ne sont pas inquiets maintenant et il est probable que plusieurs bandes de sauvages mécontents se joindront à eux. Tous ces guerriers réunis seront à redouter et il faudra placer de fortes garnisons à Battleford et au Fort Pitt, à Prince Albert, et au Fort Qu'Appelle. Les soldats du général Middleton sont harassés de fatigue.

Au combat qui fut livré à Gros-Ours, près du Fort Pitt, le général Strange ordonna au bataillon de Winnipeg composé entièrement d'Anglais de monter sur une élévation, et leur colonel refusa de monter. Le colonel Hughes, du 65ème, demanda la permission d'y aller avec ses deux compagnies formant en tout 91 hommes. Le colonel Strange y consentit. Les canadiens s'élançèrent au pas de course et combattirent comme des braves. Pas un ne recula. Les Anglais étaient tout étonnés d'un semblable acte de hardiesse. Le colonel Strange avoue que s'il n'a pas été repoussé avec perte il le doit aux Canadiens.

Entrevue avec la mère de Riel

Après avoir parlé de la pauvreté de la femme du prisonnier et de ses enfants, elle a dit que son fils avait reçu une lettre du général lui demandant de se rendre et qu'il l'avait fait. Le général Middleton l'a toujours bien traité. Madame Riel dit que son fils Louis a eu du trouble depuis 1879. Il n'a quitté à l'âge de 11 ans. Je sais qu'il ne travaillait pas pour avoir de l'argent dans cette révolte des Métis. Il y a un clou rouillé dans la maison et madame Riel dit que ce clou a été envoyé à son fils Louis par Pie IX, en reconnaissance des services qu'il a rendus lors de la dernière révolte, et que c'est un clou de la vraie Croix. Elle dit que le pape lui a aussi envoyé une médaille qu'il porte à son cou depuis ce temps.

Calgary

Mgr Grandin a prêché aujourd'hui dans la chapelle catholique. Il s'en va visiter cette partie du pays qui a été le théâtre de l'insurrection. Il dit que les pauvres métis ont été conduits par un insensé qui au lieu de suivre les avis des missionnaires s'est mis dans l'idée d'établir une religion. Il paraît fort chagrin de ce qui est arrivé.

Le 90e bataillon

Le 90e sera probablement le premier bataillon qui recevra l'ordre de revenir à Winnipeg.

TELEGRAPHIE

ANGLETERRE Londres, 14 juin.

Le récent manifeste Bonapartiste publié par les amis du prince Victor Napoléon, n'a pas eu d'effet. L'ex-impératrice Eugénie a discontinué la pension de 24,000 francs qu'elle donnait au prince Victor, parce que le jeune homme mène une vie de débauche et était à la tête de mouvement séditieux. Dans la cause Landerdale dont s'occupe la chambre des lords, les sénateurs Edmonds et Fowler ont exprimé des opinions contraires à celles émises vendredi dernier par Phelps et Stephens, au sujet de la loi sur le mariage à New-York en 1872. Edmonds et Fowler pensent que la publication des bans ou l'obtention de dispense était nécessaire, mais ils n'ont pu citer de décisions judiciaires qui montrent qu'un mariage accompli sans ces formalités ait été annulé.

FRANCE Paris, 14 juin.

Pel, le fameux empoisonneur a été trouvé coupable de meurtre avec préméditation et condamné à être guillotiné. Aux courses pour le grand prix qui ont eu lieu aujourd'hui à Paris "Paradox" le cheval du capitaine Bowlings a été premier, "Reluisant" appartenant au marquis de Bouthilliers, deuxième, et "Present times" de Jennings, troisième. Après les courses, aujourd'hui, des anglais qui se trouvaient dans une voiture près de l'hippodrome ont déposé un pavillon Union Jack. Des français ont aussitôt entouré cette voiture, se sont emparés du drapeau et auraient fait un mauvais parti aux insulaires si les soldats ne les en eussent empêchés.

MARSEILLES, 14 juin.

Depuis les deux décès que l'on avait supposés causés par le choléra il n'y en a pas eu de nouveau. On veille beaucoup au progrès de la maladie en Espagne.

Le duc et la duchesse de Connaught sont arrivés ici hier avec leur suite et repartis pour Paris. Le duc n'a pas appris qu'en débarquant la nouvelle de la chute du ministère Gladstone. Tout le parti royal en a paru enchanté et le duc s'est écrié: "On boira beaucoup de champagne aux Indes à cette occasion."

ESPAGNE Madrid, 14 juin.

Le gouvernement a lancé un ordre pour défendre l'inoculation du choléra. Il a défendu à personne d'avoir en sa possession dans les provinces infectées "du virus d'inoculation du microbe."

Les statistiques du feu indiquent dans 30 villages de la Valence un total de 1,283 personnes malades et 511 morts. Dans le village Munro, province d'Alicante, il y a 60 cas et 10 morts. Le gouvernement demandera aux Cortès 200,000 pesetas pour prendre des mesures contre le choléra.

Il y a eu aujourd'hui deux nouveaux cas de choléra et sept décès à Murcie et 15 nouveaux cas et 17 décès dans la province du même nom en dehors de la ville; 37 nouveaux cas et 16 décès dans la ville de Valence et dans la province du même nom il y a eu 40 cas nouveaux.

ALLEMAGNE Berlin, 14 juin.

Le prince Frédéric Charles a été frappé d'apoplexie. Le comte Schouvaloff, ambassadeur russe, a présenté ses lettres de créance à l'empereur aujourd'hui.

On dit que l'Angleterre et l'Allemagne en sont arrivées à une entente touchant leurs droits respectifs sur les rivières Benu et Niger. Cette entente ressemble à la convention de Ste-Lucie.

Montréal, 14 juin.

Un nommé Philias Valiquette, barbier, est disparu depuis samedi, 6 juin. Il demeurait rue Ontario.

Le capitaine J. M. Ross, officier de douane à Rouse's Point a saisi dernièrement 42 douzaines de chapeaux en feutre en consignation pour New-York.

Un des patients de l'hôpital des variolés est mort hier après-midi. Il s'est déclaré un nouveau cas de picotte à la Réforme hier. Cette maladie semble prendre un caractère épidémique dans le village St-Jean-Baptiste.

Il y a eu ce matin une revue de la brigade de Montréal, en présence des échevins touristes de Toronto. Ces derniers se sont déclarés enchantés. Les touristes sont ensuite allés visiter le parc Mont-Royal. Pendant le défilé des funérailles, hier matin, deux flots sont entrés à l'Albion Hôtel et ont enlevé deux diamants magnifiques dans la chambre de l'un des visiteurs.

M. J. Amieux, député de Lévis, a fait un discours en or et sa bourse pendant qu'il pensionnait au St-Laurence Hall. L'inspecteur Pabey s'occupe de ces deux affaires.

Le prisonnier W. H. Hall, trouvé coupable de faux a été condamné à 12 ans de pénitencier, Robert Fox, son associé, trouvé coupable d'émission de fausse monnaie et condamné à 6 ans de pénitencier. Après la sentence Hall était complètement atterré.

Les recettes du trafic sur le chemin de fer du Pacifique Canadien pour la première semaine de juin sont de \$169,000, étant une augmentation de \$22,000 sur la semaine correspondante.

Ottawa, 14 juin.

Un télégramme des Quinze Rapides, 22 milles en haut de la rivière Ottawa, nous apprend que sept bucherons se sont noyés au commencement de la semaine à cet endroit. Les détails de l'accident ainsi que les noms des victimes ne nous sont point parvenus.

Un comité a été nommé en cette ville pour prendre les moyens de célébrer le Dominion Day.

Le lieutenant gouverneur Dewdney, S. McLeod, H. Richardson, C. B. Rouleau, G. Irvine, sont nommés commissaires de delinuis potestatem pour administrer le gouvernement aux personnes qui acceptent des charges au Nord-Ouest.

Les crimes semblent être à l'ordre du jour depuis quelque temps en cette ville. Avant hier au soir une jeune fille était victime d'un assaut incestueux.

Hier soir un jeune homme nommé Platters se promenait avec une jeune fille très respectable, vers dix heures p. m., lorsqu'ils furent arrêtés par un inspecteur de police, s'élançant sur eux et leur mirent chacun un mouchoir sur la bouche pour empêcher de crier.

On entraîna la jeune fille dans le pas Landsdown où elle fut victime d'un assaut indécent de la part de chacun des malfruits.

Lorsque la jeune homme revint avec des secours, il trouva sa compagne dans un état critique qui ne s'est guère amélioré aujourd'hui, malgré les soins médicaux qu'on lui donnait.

GAZETTE UNIVERSELLE

Un billet contrefait de \$2 de puissance, est en circulation. Il porte la date 1er juin 1875, l'initial de la lettre. C'est le numéro 104,70 émission de Toronto.

Un tremblement de terre a eu lieu dans la partie orientale du Canada. La ville de Sikuch a été complètement engloutie et la province a subi des dommages pour plusieurs millions de roubles.

Suzanne Gallagher, prêtre qu'O'Donnell, qui a tué Carey l'a formé a laissé \$500, aux soins de Patrick Ford, de l'Irish World et qui Ford ne lui a donné que \$350. Elle a pris une action contre Ford pour recouvrer la balance. Ford dit qu'O'Donnell, n'a pas mentionné son nom dans le memorandum de dépôt.

L'Ecole d'anthropologie à Paris a demandé à la famille de Victor Hugo la permission d'examiner le cerveau du poète. Cette demande a été refusée. Le Dr Labord a soumis l'Académie de médecine un rapport sur le résultat de l'examen du cerveau de Gambetta. Le cerveau avait un volume exceptionnel, surtout dans les parties où l'on place le centre de la puissance de langage.

On fait à Memramcook de grands préparatifs pour la fête de Monseigneur Sweeney, qui a lieu mercredi prochain. Sa grandeur célébrera la messe. Le Très Rvd. Père Lefebvre fera le sermon. L'adresse du clergé sera présentée par M. l'abbé Anonellet, curé de Shéniac, celle de laïques français par M. Olivier Leblanc, député du comté de Kent à la Chambre d'assemblée; les laïques anglais en présenteront également un.

A l'arrivée de Monseigneur, mardi la faculté et les élèves du collège St-Joseph présenteront à Sa Grandeur une adresse particulière et un cadavre de circonstance.

Le service anniversaire de feu Dame Marie Arabella Dajila Morey, épouse de Ls Napoléon Beaudoin sera chanté à St Henri de Lévis, jeudi le 18 courant, à 8,30 hrs. a. m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.—2f

LÉTRE D'UN ARTILEUR

Battleford, 28 mai 1885.

Cher parents, Ne vous inquiétez pas de moi, j suis en bonne santé et il n'y plus aucun danger à courir. Nous sommes venus à bout des Métis. Riel et son conseil sont nos prisonniers. Malheureusement le général Damon a pris la fuite. La bataille de Batoche a duré quatre jours et quatre nuits. Les prêtres ont enterré soixante et un morts du côté de l'ennemi. Depuis ce temps, plusieurs sont morts de leurs blessures. Nous n'avons pas su le nombre des blessés de l'autre côté de la rivière où nous avons lancé plusieurs boulets. Nous avons trouvé dans une des maisons une petite fille de douze à quinze ans qu'un de nos boulets avait tuée. Les entrailles étaient sorties du corps. Après notre départ de Batoche un grand nombre de rebelles portant de pavillons blancs se sont constitués prisonniers et ont remis leurs armes en disant: "J'ai tiré seulement un coup." Nous sommes arrivés à Prince-Albert après trois jours de marche for

66. C'est un joli endroit aux bords de la rivière, où nous sommes demeurés deux jours. C'est là que le général Middleton a fait venir le chef Beardy et lui a enlevé ses médailles. De Prince-Albert nous sommes allés à Battleford en bateau à vapeur. Voyage de trois jours dans une rivière profonde comme le creux de la main, couverte de bancs de sable où nous allions échouer à chaque instant. On ne se fait pas d'idée de la beauté du site de Battleford. Cette ville naissante où l'on voit à peine quelques maisons est perchée sur un monticule dans un détour de la rivière. Tout autour s'étend la prairie à perte de vue.

Nous nous sommes amusés à pêcher dans la rivière où le poisson abonde. Pendant ce temps là, le général envoyait un message à Poundmaker, celui contre lequel s'est battu la Batterie B. Quelques jours après, plus de deux cents Cris sont venus se soumettre apportant leurs carabines et les effets qu'ils avaient dérobés dans les magasins. Nous n'avons plus qu'à soumettre les Stonies qui ont pour chef le Gros-Ours. Ce sont les plus barbares. Ils ont coupé en mille morceaux le clairon de l'infanterie de Toronto. Chère mère, je vous remercie de m'avoir envoyé un scapulaire. J'ai eu deux médailles d'un prêtre à Batoche.

Je vais au mois de Marie tous les soirs. Beaucoup de mes camarades inscrivent leur nom pour demeurer ici. Je suis encore indécis. Je vous écrirai plus souvent, car nous avons maintenant du papier. Jusqu'à aujourd'hui une feuille et une enveloppe coûtaient 20 cents.

Battleford, 30 mai.

Il est minuit. Nous recevons justement l'ordre de partir pour aller au secours du général Strange au fort Pitt, 90 milles d'ici. Nous avons avec nous deux canons revolver et quatre canons de campagne. Nous espérons rencontrer Gros-Ours. J'ai été à confesse mais je ne sais pas si je pourrai communier. Je vous embrasse.

Votre fils dévoué, PHIL.

RESUME TELEGRAPHIQUE

Ch. Alphonse Léon Bernier, archéologue français, est mort à l'âge de 65 ans.

Le mariage de la princesse Béatrice a eu lieu le 23 juillet.

John Motter, de Orange Ohio, a assassiné son fils, âgé de 13 ans, parce qu'il n'a pu retrouver un verrou perdu par son père.

Les citoyens de Plattsburg N. Y. se proposent d'aller s'unir à nos compatriotes de St-Jean, P. Q., pour célébrer notre fête nationale.

Madame Nilson a gagné son procès contre les parents de son mari qui ont refusé de lui payer £8,400 qu'elle réclamait.

Un concert d'adieu a été donné à Paris, à madame Miolan Carvalho, qui quitte définitivement le théâtre. Une foule d'artistes distingués étaient présents.

On vient de placer, à l'exposition des Portraits du siècle, ouverte en ce moment à l'École des beaux-arts, à Paris, l'esquisse de M. Bonnat représentant Victor Hugo sur son lit de mort.

Un sauvage abénakis de Bécancour, fils du chef Joseph Martel, s'est noyé en sautant en canot un rapide causé par la chute du moulin de Bécancour; les deux compagnons qui étaient avec lui ont pu se sauver à la nage.

On dit que le changement de ministère en Angleterre n'impliquera aucun changement dans la position de Lord Dufferin.

Un train sur le chemin de fer "Chicago Milwaukee et Saint-Paul" a été renversé par un cyclone, à 9 milles de Sioux City. Tous les wagons ont été mis en pièces et un grand nombre de personnes ont été tuées. On n'a pas reçu d'autres détails.

Le rév. John D. Kiely, de Petersburg, Virginie, père de l'honorable Antony Kiely, ministre des Etats-Unis, à Vienne, vient de se convertir au catholicisme.

Le pape s'est déclaré très satisfait de la décision que les évêques irlandais ont pris à leur dernière réunion.

La canonnière française Le Renard, ayant à bord 150 hommes, a, dit-on, fait naufrage pendant l'ouragan qui a sévi le 3 juin dans le golfe d'Aden. Plusieurs navires qui sont arrivés ici annoncent avoir aperçu ces deux derniers jours des épaves dans le golfe.

Ceux qui souffrent de la dyspepsie, des vents, de la bile, de la constipation ou de la migraine, peuvent facilement se guérir en faisant usage du remède du Dr Sey.

COURRIER DE LEVIS

Une pensée par jour

Les vérités qu'on aime le moins à entendre sont celles qu'on a le plus d'intérêt à savoir.

Prisonniers rebelles pour Regina

Quarante prisonniers rebelles y compris ceux que le général Middleton a fait à Batoche et un certain nombre arrêtés par la police à cheval sont partis pour Regina sous bonne escorte.

Vente d'une goélette

La goélette "Marie Luce" de 53 tonnes sera vendue samedi prochain, 20 courant, par MM. Montambault, Langelier & Langelier, procureurs du capitaine Levasseur de Rimouski. La vente aura lieu au quai Renaud No. 4, à 2.30 heures p. m.

Poursuite

Michael J. Hogan, entrepreneur de cette ville, poursuit pour un fort montant "The Ontario Car & Foundry Co" de Lenar, Ontario et H. J. Beemer, entrepreneur de l'aqueduc de Québec.

Le vapeur "South"

La machine du bateau-passeur "South" s'est brisée au moment où celui-ci était près de toucher le ponton de Lévis vers sept heures hier soir. Le bateau a été entraîné par le courant jusque vis-à-vis l'an Maeka, où un bateau à hélice qui s'était porté à son secours l'a remorqué au quai de Lévis. La machine a été réparé durant la nuit et le bateau a continué ce matin à traverser.

Conseil de ville

Il y aura ce soir réunion des membres du conseil de ville.

Pensée religieuse

"Je bénirai moi-même les maisons où l'image de mon divin Cœur sera exposée et honorée." (Promesse de N.-S. à Marg. Marie.)

Collèges des Clercs Viateurs

Il y a eu séance très intéressante, hier soir, au collège des frères Viateurs au village de Lauzon. Les élèves ont joué la comédie. Les rôles étaient très bien tenus. Plusieurs chansons chorales ont été fort goûtées. Il y avait salle comble.

L'élève Leblanc a dit un très beau morceau racontant ses impressions lors de l'exhumation des corps du vieu cimetière. Le sujet était émouvant et l'auteur a créé beaucoup d'impression lorsqu'il a fait allusion à l'exhumation du corps de son père, le regretté capitaine Leblanc, qu'il a perdu lorsqu'il était encore en bas âge.

Les murs du nouveau collège sont très avancés. Les travaux sont poussés avec activité.

Commencement d'incendie

On se rappelle la bourrasque de vent que nous avons eu samedi soir. Vers 10.10 heures p. m. les volants d'un chassis chez M. Dérome, épicer maison McMeal, au Grand-Tronc, furent ouverts par le vent et une lampe jetée à terre mit le feu dans le tapis, les rideaux et dans un bureau à toilette.

L'alarme fut donnée et la brigade se rendit promptement sur les lieux. Le feu a été éteint par les citoyens avec deux seaux d'eau.

Les dommages sont évalués à plus de cent piastres.

Il y a assurances à la Phoenix pour \$700.

Bulletin maritime

Le montant perçu à la douane le 13 juin a été de \$630.96.

Le brigantin "Olga," la barque "Drammensen," et les steamers "Benhoje," Wylo," "Minerva" et "Dagmar" sont arrivés le 13 courant.

Les barques Arrax, Napoléon Hortensia, Ruby, et le steamer Wan, drahan ont été acquittés.

Le steamer Mississippi arrivé à 7.30 a. m. samedi est parti pour la mer.

Le steamer de la ligne Dominion qui doit arriver ici cette semaine est le Brooklyn, capt Dale.

Le steamer Vancouver qui a été nolisé par le gouvernement britannique reprendra, dit-on, sa ligne ordinaire le mois prochain.

La barque Eulie, arrivée ici de Montréal pour Buenos-Ayres à 9 a. m. samedi, est partie pour la mer le soir. C'est le premier vaisseau qui soit parti de Montréal pour la mer.

Le steamer Coban arrivé de Montréal samedi est parti pour Sydney.

La barque Sophie est arrivée de Trois Rivières hier.

La barque norvégienne Tonsber qui est parti de Tonsberg le 17 avril est arrivée à Métis.

La goélette Eugénie prend un chargement de bois à Batiscan pour St-Jean de Terre-Neuve.

Le brigantin Olga parti de Londres le 27 avril est arrivé dans ce port samedi matin.

Le steamer "Summerside" arrivé de Montréal samedi est parti pour Glace Bay.

Eau de beauté—La seule eau de beauté qui rende la peau fine, douce, blanche avec cette aimable teinte rose, c'est la "Lotion Persienne," qui se vend 50 cents dans toutes les pharmacies.

Il y a eu un grand nombre de cures vraiment merveilleuses opérées par le remède du Dr. Sey contre la dyspepsie et les affections qui en sont la suite.

Il y en a peu qui ait quelque idée du soin avec lequel il faut surveiller le tabac après qu'il est sorti de terre. Il s'imprègne de toutes les odeurs qui sont placées près de lui. Si le planteur, par exemple, met son tabac près d'une cabane à porcs, les plants en prendront un saveur désagréable que rien ne pourra faire disparaître par la suite. Parmi les précautions nombreuses qui sont prises pour obtenir une feuille sans défaut du Myrtle Navy, en s'assurant avec soin de la façon de cultiver dans les régions de la Virginie où croît le Myrtle Navy.

COURRIER DE QUEBEC

Notes Personnelles

L'hon. Théo. Robitaille, ex-lieutenant-gouverneur, est en ville.

L'hon. Jean Blanchet est revenu de la Beauce.

L'hon. Thos. McGreevy M. P. et J. G. Bossé sont en ville.

James Fennell de l'hôtel Tadoussac est en ville.

S. X. Cimon est arrivé en ville hier matin.

Nouvelles patates

Le colonel Rhodes a fait vendre samedi dernier, sur le marché, des patates nouvellement récoltées sur sa ferme à Benmore.

Accidents

Un ouvrier nommé Lavoie s'est fracturé une jambe et brisé un pied en faisant une chute au couvent de Ste-Anne de Beauport, vendredi. Il a été transporté à son domicile, au faubourg St-Jean, où il a reçu les soins du Dr Watters.

Le même jour, un petit garçon de 9 ans, nommé Houde, s'amusait, à la résidence de ses parents, à glisser à cheval sur une rampe d'escalier lorsqu'il est tombé du second étage sur le pavé de la cour. Il s'est blessé à la tête, mais non dangereusement.

Parti de pêche

MM. Alexis Barbeau, fils, couvreur, Gaspard et Ulric Germain, L. Vézin, Pouliot et J. Lippé, ont fait la semaine dernière au lac Jacques-Cartier, une pêche qui a été très fructueuse. Mais si, d'un côté, ils ont eu le plaisir de rapporter quelques douzaines de truites de leur excursion, de l'autre ils ont failli périr de froid, mardi. Il est tombé de la neige et de la grêle toute la journée et il a soufflé un vent très froid. Nos pêcheurs ont enduré d'autant plus de malaise, qu'ils n'avaient pas jugé à propos de se pourvoir de paletots.

Le fléau—Hélas! il n'est que trop vrai que le choléra asiatique nous arrive à pas redoublés. Que faire? purifier le sang de plus en plus et tenir les intestins libres "Amers Indigés." "

Terrain malpropre

Le terrain sur lequel se trouvait autrefois la morgue, et qui est situé à l'angle de la rue St-Paul et de la côte Dambourgès est dans un état dégoûtant. Si nous nous rappelons bien, il a été résolu par le conseil municipal de l'utiliser pour l'élargissement de la rue St-Paul. En attendant qu'on mette cette résolution à exécution, ce terrain sert à déposer des immondices.

Nous espérons que la corporation s'occupera de faire disparaître cet état de chose qui est très préjudiciable à l'hygiène publique.

Assemblée

Il y a eu hier, à l'issue de la grande-messe, une assemblée publique de tous les Canadiens-Français de St-Sauveur et des environs, à la porte de l'église de cette paroisse.

Plusieurs orateurs ont adressé la parole, entr'autres MM. Jos. Savard, Dr Fiset, J. B. Caoutte, Ed. Dolbec et autres.

Dans l'après-midi, à la salle Montclair, il y a eu aussi assemblée nombreuse, et d'admirables discours y ont été faits par MM. H. J. J. B. Chouinard, J. P. Rhéaume, le vétérinaire de la Saint-Jean-Baptiste, qui a retrouvé pour cette circonstance, ses accents patriotiques d'autrefois, Amédée Robitaille, L. P. Pelletier, dont la chaude parole a électrisé l'auditoire, Dr Bolduc, Bouffard, Peachy et Cousin.

En retard

Le vapeur "St. Lawrence" n'est arrivé qu'à cinq heures p. m. hier. Il a été retardé par un fort vent au retour de la Malbaie dans le port.

Pour le Saguenay

Le vapeur St-Laurence, capitaine Barras, quittera le quai Saint-André, demain matin, à sept heures et demie

pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrêtant aller et retour aux ports intermédiaires.

Cour du record

James Grogan, matelot, après avoir fait la noce s'est fait conduire dans un lupanar où il a dit s'être fait volé \$80. Comme il refusait de payer le cocher, celui-ci l'a fait arrêter, mais il a été acquitté.

Elizabeth Duffy, arrêtée pour ivresse, a été condamnée à \$5 ou à un mois de prison.

Un matelot arrêté en état d'ébriété, a été condamné à \$1 et les frais.

Pèlerinage

Le vapeur Canada est arrivé de Montréal hier matin avec 175 pèlerins. C'est un des pèlerinages le moins nombreux que le vapeur a amené. La bande de la société de tempérance St-Gabriel était à bord.

Il est reparti à 5 heures hier après-midi.

La journée d'hier

La température d'hier n'a pas été engageante pour les promeneurs. Il a venté furieusement et le temps a été nuageux toute la journée. Nous avons eu quelques ondées de temps en temps et vers quatre heures un violent orage.

Malgré la brise, il n'y a pas eu une seule alarme de feu.

Le pont Scott

La commission des chemins à barrières a commencé la semaine dernière la reconstruction du pont Scott emporté le printemps dernier par la crue des eaux.

Plusieurs fermiers des alentours poursuivent la commission pour n'avoir pas fait commencer ces travaux plutôt.

Prisonniers

Plusieurs stations de police avaient quelques prisonniers hier soir. Notamment au poste central, il y avait 5 matelots arrêtés samedi soir dans la rue Champlain où ils se battaient après avoir fait la noce.

Cadeau

Mardi, la société des Enfants de Marie de St-Roch a présenté à M. le curé un très joli cadeau accompagné d'une adresse. C'est un cadre renfermant son portrait et celui de MM. les vicaires qui ont passé un presbytère de St-Roch sous son règne, c'est-à-dire de 1877 à 1885.

Le révérend M. Gosselin a été très agréablement surpris, et il a remercié la société de lui avoir légué un aussi magnifique souvenir. Les Enfants de Marie ont obtenu la permission d'exhiber ce cadeau au bazar de la salle Jacques-Cartier.

Industriel

Toutes les fabriques de chaussures de St-Roch travaillent en plein et quelques unes font des heures extra. La plupart ont des ordres qui les tiennent occupés pour plusieurs semaines en avance.

Amélioration

La corporation fait macadamiser en ce moment la rue St-Paul, entre les rues St-Roch et St-Nicolas. Le besoin se faisait sentir depuis longtemps et cette amélioration est de la plus grande utilité.

Bazar

L'ouverture du bazar en faveur de l'école des Frères de St-Roch, doit avoir lieu aujourd'hui. Les préparatifs se font sur une grande échelle. Les différents objets qui y seront offerts à la générosité publique sont de nature à satisfaire les plus difficiles. Depuis les plus riches ornements, les meubles de haut goût et les fines lingeeries, jusqu'à ces mille riens qui sous les doigts de la femme canadienne se transforment en objets magnifiques et artistiques, tout y sera à profusion. Nous espérons donc voir le public s'y porter en foule.

Qu'on n'oublie pas qu'il s'agit de l'instruction de la jeunesse.

Jugement

La Cour de Vice-Amirauté, sur la réclamation en dommages de la goélette de pêche "Algeria" contre le steamer "Barcelona," a accordé au demandeur \$1795 avec frais et intérêt.

Ce steamer n'est pas chanceux, car c'est le même qu'il y a deux ans brisa le ponton de la traverse pour lequel il paya de \$600 à \$800.

Les malheurs d'une pauvre veuve

Elle est débarquée hier matin, du bateau de Montréal, une vieille femme qui est venue demander asile à la police. Elle raconte son histoire comme suit:

Elle est native de St-Roch de Québec et est âgée de 75 ans. Elle se nomme Mary Rawson et était mariée à un nommé Michael Stafford, charcutier. Lorsqu'ils partirent pour Montréal, ils avaient quatre enfants. Mais là, son mari se noya accidentellement et elle perdit trois de ses enfants. Il ne resta plus à la malheureuse veuve qu'un garçon de 19 ans, qui était peintre de son métier et qui était son seul soutien. Il y a trois ans, ils partirent tous deux pour St-Louis, Missouri. Il y a cinq mois,

le jeune homme succombait victime d'un accident en jouant à la balle. Alors les amis du défunt firent entre eux une souscription et achetèrent à la vieille femme un billet de passage pour Québec où elle est arrivée hier, dénuée de tout. Elle dit n'avoir aucun parent ici.

Procession

Il y a eu, hier, procession du saint Sacrement dans les églises catholiques de cette ville. A la Basilique, l'ostensoir était porté par sa grandeur Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi. Au cocher, on remarquait quelques prêtres étrangers, de retour des obsèques de Mgr Bourget.

A St-Colomb de Sil'ery, on a fait la procession en plein air.

Noyés

Un marin, nommé Duncan Sinclair, d'un navire accosté au quai Crawford s'est noyé vers un heure, hier matin, en tombant en bas du quai. On a essayé en vain de repêcher le cadavre, hier.

On nous annonce qu'un enfant nommé Cantin, âgé d'une douzaine d'années, s'est noyé à St-Raymond, en faisant la pêche.

Cour de police

Trois marins de la barge "Charger" comparaissent devant le juge pour ivresse et absence de leur vaisseau sans permission. Ils sont condamnés à huit jours de réclusion.

Confiscation

Vingt quatre pains n'ayant pas le poids voulu par la loi ont été confisqués par le sergent Paquet, à St-Roch. Ils ont été distribués par ordre du chef de police aux Sœurs de la Charité et à l'asile St-Brigitte.

QUESTIONS VITALES!!

Demandez au plus éminent médecin de n'importe quelle école quelle est la meilleure chose au monde pour calmer et faire cesser toute irritation des nerfs, pour guérir toute espèce de maladies nerveuses, et donner un sommeil naturel, semblable à celui de l'enfance?

Et il vous dira sans hésitation, Le heublon sous quelque forme que ce soit

CHAPITRE I.

Demandez à l'un ou à plusieurs des plus célèbres médecins:

"Quel est le meilleur remède qui peut guérir toutes les maladies des rognons et des voies urinaires, telles que maladies de Bright, diabète, rétention ou incontinence d'urine, et toutes les maladies particulières aux femmes."

Et ils vous répondront explicitement et emphatiquement: "Becho."

Demandez aux mêmes médecins:

"Quel est le meilleur remède pour la maladie du foie ou la dyspepsie, constipations, indigestion, bile malarique, fièvre intermittente, etc., et ils vous diront: "Le mandragore ou la dent de lion."

Ainsi quand ces remèdes sont mêlés avec d'autres aussi efficaces et convertis en Amers de Houblon, leur pouvoir est tellement grand qu'aucune maladie ne peut y résister.

Cependant la femme la plus frêle et la plus faible et l'enfant le plus délicat et le plus débile peuvent l'employer.

CHAPITRE II

Patients

"Presque morts ou près de mourir."

Durant plusieurs années et abandonnés par les médecins traitant les maladies de Bright et autres maladies des rognons, maladie de foie, ont été guéris.

Des femmes devenues presque folles, souffrant l'agonie causée par la névralgie, la prostration nerveuse, la faiblesse et plusieurs autres maladies particulières aux femmes.

Des personnes devenues contrefaites par les rhumatismes inflammatoires ou chroniques ou souffrantes de scrofules.

Erysipèles.

Salt rheum, empoisonnement du sang, dyspepsie, indigestion et presque toutes les maladies auxquelles la nature est sujette ont été guéries par les Amers de Houblon, ce qui peut être prouvé par le monde entier.

AVIS

La société commerciale et d'épargne existante à Lévis sous les noms et raisons de "Labrie & Paradis" a été dissoute du consentement mutuel des parties.

LOUIS PARADIS, CHARLES LABRIE, Cus. I. LABRIE. Leur Procureur.

Lévis 28 mai 1885 -2f

La Vie Populaire

JOURNAL LITTÉRAIRE PUBLIE A PARIS

"La Vie Populaire" est le plus considérable, le plus actuel, le plus littéraire de tous les journaux de lecture. Elle paraît deux fois par semaine, et contient tous les romans à succès qui paraissent à Paris; tous les chefs-d'œuvre de la littérature moderne.

Chaque numéro contient une splendide gravure, 15 pages et 45 colonnes de texte compact.

ABONNEMENT: Un an.....\$4.00 Six mois.....2.50 Trois mois.....1.50 Le Numéro.....5 cents.

On peut se procurer tous les numéros de La Vie Populaire, parus précédemment, au prix de 5 cents le numéro.

Les numéros de la Vie Populaire parus en 1884, forment quatre beaux volumes brochés, vendus séparément \$1.25 le numéro. Pour autres détails et renseignements, S'adresser à L'Agent de la "VIE POPULAIRE," No. 1608 Rue Notre-Dame, Chambre No. 12, ou boîte 1354, bureau de poste, Montréal, Canada, 15 juin 1885.

A vendre ou à louer

Un magnifique logement contenant huit chambres situé sur la rue Wolf. S'adresser à Madame R. BARRAS.

LE SEUL AGENT AUTORISÉ
Pour la vente des célèbres
Lunettes et lorgnons
En cristal de roche
George Guenette
Horloger et bijoutier
 Cote du Passage, Lévis.

Est en outre le magasin où le public peut trouver
 meilleur choix de bijouteries et d'orfèvreries. Son
 assortiment de montres d'or et d'argent, d'anneaux
 bagues, pendants d'oreille, articles en jade, etc., etc.
 Une visite est absolument recommandée.
 9 août 1884

ATTENTION!

CHAQUE TABLETTE DE

Myrtle Navy
 EST MARQUÉE

T. & B.

EN LETTRES BRONZÉES

Aucune autre marque de commerce.

ORGUE
Wilcox et White

LE MEILLEUR DU MONDE

Chaque orgue

Est Garanti

Un orgue
Pour la vie

Les quatre MM. White ont passé leur vie à travailler
 au perfectionnement de l'harmonium, le plus vieux
 ayant fabriqué des orgues pendant 30 ans.
 Leur construction est simple, positive,
 durable et ne nécessite aucun réparation pendant
 plusieurs années.

PLUS DE 80 MODELES

En achetant un orgue n'allez pas en acheter un qui
 contient plusieurs bourdons et peu de jeux d'anches,
 mais écrivez à un marchand ou un fabricant recom-
 mandable qui vous procurera pour une somme minime
 un orgue de première classe. Les jeux d'anches
 ne coûtent que quelques cents chacun.
 Écrivez pour avoir notre catalogue et diagramme
 montrant la construction de l'intérieur des orgues.
 Expédit gratuitement. On donne l'acompte payé
 aux agents dans les endroits où notre maison n'est
 pas représentée.

WILCOX et WHITE ORGAN Co.
 Meriden, Conn.

18 mai 1885.

Offre Splendide

Pendant trente jours nous offrons, pour 30 centimes
 un livre qui contient cent recettes ou cent manières
 différentes de s'enrichir, le prix ordinaire de ce
 livre est de \$2.00, mais celui qui le possède
 se le donnerait pour aucun prix.
 S'adresser à:

CANADIAN INFORMATION AGENCY
 Boite 77, St-Roch, Québec.

E A U
MINÉRALE

— CHEZ —

S. MARMET
 COTE DU PASSAGE
 LEVIS

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
 15 juin 1885

JULIE VERDIER

— Quand il eut fini de lire, il froissa le
 malheureux journal, qui n'en pouvait
 mais.

— Tonnerre! grommela-t-il, les poings
 serrés, les yeux brillants de rage.
 Que disait donc le journal?

Ceci tout simplement:
 Il racontait que la comtesse de Noi-
 ville, fidèle à la parole dite devant le
 tribunal, prenait les mesures nécessai-
 res pour arriver à restituer la fortune
 de son mari aux parents éloignés que
 possédait le comte.

Comme on le voit, la nouvelle de cet
 acte de désintéressement n'avait pas été
 longue à se répandre, grâce au zèle de
 Me Tizelmann, qui voyait là le couron-
 nement de sa plaidoirie et la véritable
 réhabilitation de Jeanne et de Robert
 Dauray.

— Nous sommes volés! reprit Désiré,
 avec une sourde fureur.
 Ah! si elle était morte en prison, avant
 le jugement!

Je sentais bien qu'il fallait nous pres-
 ser.

— Trop tard, à présent! murmura
 Prosper.
 — Restent trois millions et demi! a-
 jouta Désiré.

— Ainsi, tu veux quand même?
 — Je veux que la famille Martin soit

L'octroi de terres

DU CHEMIN DE FER DU
Pacifique Canadien

Consiste en ce qu'il y a le meilleur
 en terres à blé et à foin du Mani-
 toba et des territoires du Nord-
 Ouest.

Les terres sont à bien bon marché et à une faible
 distance du chemin de fer, et particulièrement propre
 à l'élevage des animaux et à l'exploitation des
 produits des laitières.

Avec ou sans conditions de culture.
 Au choix de l'acheteur. Les prix sont de \$2.50
 l'acre en montant, avec obligation de culture—sans
 culture ou aux conditions faites par les colons, à des
 prix bien bas, basés sur les rapports des arpenteurs
 et des Inspecteurs de la Compagnie.

Quand une vente est faite avec condition de culture,
UNE RÉDUCTION de la moitié du prix d'achat
 est faite en raison du nombre d'acres de terre cul-
 tivés.

CONDITIONS DE PAIEMENT
 Les paiements peuvent être faits en entier, lors de
 l'achat ou en six paiements annuels avec intérêt.
 Des bons d'octroi de terre, peuvent être achetés à la
 Banque de Montréal ou à aucune de ses agences et
 seront acceptés en paiements de terre, avec une
 prime de 10 pour cent en plus de leur valeur, plus les
 intérêts accrus.

Des pamphlets, Mappes, Livres, Guides, etc.,
 peuvent être obtenus de soumission et aussi de John
 H. McTavish, commissaire des terres, Winnipeg, à
 qui on devra s'adresser quant aux prix, conditions
 de vente et description des terres.
 Par ordre du bureau.

CHARLES DRINKWATER,
 21 mars 1885.—Amélie Secrétaire

Attention!!

20 Caisses de marchandises nouvellement reçues.
 Un grand lot de tweeds, couleur claire, patrons nou-
 veaux, très bas prix.
 Serge française, patron Cork, serge noire, bleue et
 brune.

Une caisse de bon coton à chemise à 7 cts la verge
 Un lot de beaux chapeaux de satin noir pour \$1.00.

— AU —

BON MARCHÉ
DE LEVIS

No. 18, Cote du Passage Lévis

J.-B. MICHAUD

Obligations canadiennes à cinq pour cent

Les personnes en Canada qui ont des obligations
 de 5 pour cent rachetables le 30 juin courant à
 Londres, et qui désirent les convertir en 4 pour
 cent, peuvent le faire en s'adressant au Ministère
 des Finances à Ottawa, à cet effet, sous dix jours
 après cette date.

Les conditions sont l'extension de l'intérêt pen-
 dant vingt-quatre ans et demi, depuis le 1er juillet
 prochain, à 4 pour cent; le principal rachetable le
 1er janvier 1910; en sus de l'intérêt à 5 pour cent du
 1er juillet les détenteurs qui feront cette conver-
 sion recevront un bonus de un pour cent en même
 temps.

Si l'on n'est pas converti le principal sera payé à
 Londres.

FRED. TOLLER,
 Député Ministre des Finances,
 Ministère des Finances,
 Ottawa, 6 juin 1885.

Argenterie solide!

Dans de belles boîtes en peluche, très con-
 venables pour être données en cadeaux.
 Couteaux à Dessert et Fourchettes.
 Service à Dessert, Sucre et Crème.
 Service à Thé.

Salières, Anneaux pour Serviettes.
 Boîtes à Cartes, Porte-Bouquets
 Tabatières, Porte-Cigares.
 Flaques de poche.
 Etuis pour les Allumettes.
 Gobelets et Crêtelles pour enfants et un
 assortiment complets de Cuillers en argent,
 Fourchettes, etc.

Des dessins spéciaux sont faits sur
 commande.

G. SEIFERT

BAZAR EUROPEEN

34, Rue de la FABRIQUE, Québec

A vendre

Deux emplacements situés Rue Shaw, en arrière
 des propriétés de M.M. Latulippe et Vallières.
 S'adresser à

GILBERT CARRIER,
 27 mai—151, Rue Commerciale, Lévis.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

ARRANGEMENT
 POUR LA
1885—SAISON D'ÉTÉ—1885

A partir de **LUNDI le 1er de JUIN**,
 les trains de ce chemin de fer circuleront tous les
 jours, les dimanches exceptés, comme suit:

LES TRAINS LAISSERONT LEVIS
 Pour Halifax et Saint-Jean..... 8.15 a. m.
 Pour la Rivière-du-Loup..... 1.45 p. m.
 Pour la Rivière-du-Loup..... 5.30 p. m.

LES TRAINS ARRIVERONT À LEVIS
 De la Rivière-du-Loup..... 5.18 a. m.
 De la Rivière-du-Loup..... 1.35 p. m.
 De Halifax et Saint-Jean..... 7.25 p. m.

Les chars Pullman laissant la Pointe-Lévis les
 Mardis, Jendis et Samedis, se rendront à Halifax et
 ceux partant les Lundis, Mercredis et Vendredis se
 rendront à Saint-Jean, N. B.

Tous les trains circuleront sur l'heure du nouveau
 méridien le "Eastern Standard".
 Les billets peuvent être obtenus, ainsi que les
 informations concernant la route, le fret et les taux
 de passage de

T. LAVERDIÈRE,
 48, Rue Dalhousie, Québec.
D. POTTINGER,
 Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,
 Moncton, N. B., 22 mai 1885.

CHEMIN DE FER
Québec - C ntral.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ

A partir de **MARDI le 3 NOV. 1884**,
 les convois circuleront comme suit:

	Mal- let.	Mix- te.	Fret.
Départ de Sherbrooke pour Junction Beauce, Lévis et Québec.....	A. M. 8.15		A. M. 7.15
Arrivée à Junction Beauce.....	1.10		4.30 p. m.
Arrivée à Lévis.....	3.45		
Départ de Québec pour Junc- tion Beauce, Sherbrooke et différents endroits de la Nouvelle-Angleterre.....	A. M. 10.30		
Départ de Lévis.....	11.00		
Arrivée à Junction Beauce.....	P. M. 1.10		
Départ Junction de Beauce.....	1.25		6.30 a. m.
Arrivée à Sherbrooke.....	6.15		3.00 p. m.
Départ de Lévis pour Saint- Joseph.....	P. M. 8.00		
Arrivée à Saint-Joseph.....	7.10		
Départ de Saint-Joseph pour Lévis.....	A. M. 6.45		
Arrivée à Lévis.....	10.00		

Le départ des trains se fait aux heures de l'EAS-
 TERN STANDARD.

Des chars palan nouveaux et élégants pourvus
 font partis de tous les convois de passagers qui cir-
 culent entre Québec et Newport, Vt. Il y a dans ces
 chars des buffets, ce qui permet aux voyageurs de se
 faire servir le goûter sans quitter le convoi.

Il y a RACCORDÉMENT certain à Sherbrooke
 avec les convois du Passumpsic et du Grand-Tronc
 pour aller à Boston, New-York, Portland et toutes
 les villes de la Nouvelle-Angleterre. A Saint-Henri
 il y a raccordement avec l'Intercolonial pour se ren-
 dre à la Rivière-du-Loup, Cacoua et toutes les
 endroits des provinces maritimes. A Québec, il y a
 raccordement avec le chemin de fer du Nord pour
 Saint-Léon et toutes les endroits au-dessus de Qué-
 bec; comme avec les bateaux de la compagnie du
 Saint-Laurent pour les parotasses du bas du fleuve et
 la rivière Saguenay.

Bureau général pour les billets vis-à-vis l'Hôte
 Saint-Louis.

JAS. R. WOODWARD,
 Gérant-général.

T A B A C

POUR
FUMER DU TABAC

Doux et Délicieux

— ESSAYEZ LE —

GOLD LEAF!

Le meilleur tabac à fumer qui n'a jamais été
 fabriqué dans le marché. Il est fait avec la plus fine
 feuille de la Virginie, pressé et coupé. C'est juste-
 ment l'article qui plaît aux fumeurs. Essayez-le.
 Manufacturé par

LEMESURIER & FILS,

En vente chez tous les marchands de tabac
 et les épiciers.
 18 mai 1885.—1m

LES

PIANOS FISCHER

DE NEW-YORK
Maison fondée en
1840.



Au-delà de 62,000 en usage

RENOMMÉS
DANS TOUT LE MONDE
 — POUR —

Le Son et la Durabilité. Pianos à queue,
 carrés et droits. Écrivez pour les catalo-
 gues illustres et les prix.

L. E. N. PRATTE

SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

1676, Rue Notre-Dame, Montreal

TRAVERSE DE L'ILE D'ORLÉANS

La compagnie de navigation
du Richelieu et Ontario

LIGNE de la MALLE ROYALE
 — ENTRE —
QUÉBEC ET MONTREAL

Cette magnifique ligne est composée des steamers
 de première classe suivants, savoir:

QUÉBEC ET MONTREAL
 Le **QUÉBEC**, Capt. Nelson, partira du quai Napo-
 léon tous les mardis, jendis et samedis, à 5 hrs. P. M.
 Le **MONTREAL**, capitaine Roy, partira du quai
 Napoléon tous les lundis, mercredis et vendredis à
 5 heures P. M.
 Arrivant à Richelieu, Trois-Rivières et Sorel et arri-
 vant à Montréal de bonne heure le matin.

Entre Montréal et Toronto
 — LES STEAMERS —
**Corsican, Passport, Algerian et Co-
 rinthian.**

Un de ces steamers partira **TOUTS LES JOURS**
 excepté le dimanche, le Bassin de Canal, à 9 heures
 du matin, et Lachine à l'arrivée du train qui part de
 la gare Bonaventure à midi pour

TORONTO
 Et les ports intermédiaires, opérant un raccordement
 direct à Prescott et Brockville, et avec les chemins de
 fer d'Ottawa, etc.

À TORONTO
 Avec les chemins de fer qui conduisent dans l'Ouest.
 On peut se procurer des billets de passage et des
 cabines chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel Saint-
 Louis et au bureau de la compagnie, quai Napoléon.
A. DESFORGÈS,
 Agent.
 18 mai 1885.

TRAVERSE DE
St-Romuald et Sillery

LE VAPEUR "LEVIS"
CAPT DESROCHERS

Tiendra la ligne suivante à partir du 26 courant, le
 temps et les circonstances le permettant:

Québec	St-Romuald
6.00 h. a. m.	5.15 h. a. m.
9.00 h. a. m.	8.00 h. a. m.
11.30 h. a. m.	10.00 h. p. m.
2.00 h. p. m.	1.00 h. p. m.
4.30 h. p. m.	3.00 h. p. m.
6.15 h. p. m.	5.30 h. p. m.

SERVICE DU DIMANCHE
 1.30 h. p. m. 2.00 h. p. m.
 3.00 h. p. m. 5.30 h. p. m.
 6.00 h. p. m.
 9 mai 1885.

On demande

Un agent résidant dans chaque village, ville et cité
 de la Péninsule; aussi plusieurs commis voyageurs
 pour vendre les machines à gaz à nouvel air, pour
 faire du gaz à air à 50 pour cent meilleur marché que
 le gaz à charbon et qui est en même temps aussi
 bon. Pas de feu ni pouvoir sont requis. Construit
 toutes les grues depuis 15 milliers jusqu'à 100
 pour maison privé, magasin, Hôtels, Factories, Mou-
 lins, Rues, mines etc., etc.

Adressez
THE CANADIAN AIR GAZ MACHINE
MANUFACTURING Co.,
 115, St-François-Xavier, Street,
 Montreal, P.
 octobre.

millionnaire, répondit le jeune bandit,
 d'un air farouche.

Et elle le sera!
 — Mais puisque la comtesse est partie,
 et qu'on ignore où elle est allée.

— Je le saurai! Quand? Comment?
 Je l'ignore.

Que je la retrouve seulement... et
 ce ne sera pas long, je t'en réponds!

Je ne lui laissera pas le temps de
 nous mettre sur la paille.

Elle serait capable d'entrer en reli-
 gion et de donner tous ses biens aux
 pauvres... pour nous voler.

Mais j'y aurai l'œil, et, cette fois, je
 ne la laisserai pas!

Pendant que les deux dignes frères
 exhalaient leur colère et complotaient
 un nouvel attentat contre Jeanne d'Es-
 parre qui leur échappait pour quelque
 temps, Robert Dauray se trouvait réu-
 ni à sa mère, heureuse, enfin, complète-
 ment heureuse pour la première fois,
 depuis tant de mois passés au milieu
 des plus terribles angoisses.

Il n'était que temps!
 Et c'est ce que se disait Robert, en
 contemplant avec attendrissement le vi-
 sage amaigri, les traits fatigués de la
 pauvre femme.

C'est qu'en effet madame veuve Dau-
 ray relevait à peine d'une longue et
 dangereuse maladie qui l'avait terras-
 sée, en apprenant l'abominable accu-
 sation dirigée contre son fils, et cloué sur
 un lit de douleur pendant toute la du-
 rée du procès.

plutôt un bienfait pour la pauvre mère,
 en lui épargnant la lente agonie des
 craintes et des indignations de chaque
 jour.

— Ah! chère mère, lui disait Robert,
 en la serrant dans ses bras, que de torts
 j'ai à racheter envers toi!

Que de douleurs horribles causées par
 moi, et dont je dois te payer, désormais,
 en tendresse, en bonheur.

L'amour m'avait rendu fou!
 Le désespoir m'avait rendu égoïste!

Je t'aimais toujours autant; mais il
 y avait en moi quelque chose de plus
 fort que moi-même, qui me dominait.

Je ne m'appartenais plus.
 Oh! à présent, tout cela va changer!

— Est-ce que tu ne l'aimes plus?
 — Moi, ne plus l'aimer!
 Est-ce possible?

Cet amour fait partie de ma vie.
 Puisque je ne suis pas mort, je l'ai-
 me encore, comme je l'aimerai toujours.

Je l'aime plus que jamais!
 J'aurais cru que c'était impossible.
 Et cela est, pourtant!

C'est que je ne la connaissait pas en-
 core tout entière.
 Si tu l'avais vue au tribunal! Si tu
 avais entendu ses paroles éloquentes. Le
 courage simple avec lequel elle affirmait
 notre amour.

qu'avait dit Jeanne, lors de son interro-
 gatoire, dépeignant son aspect douce-
 ment héroïque et la beauté qui rayonnait,
 à cet instant, sur son visage enthou-
 siaste.

— Eh bien! lui répondit madame
 Dauray, me voilà heureuse et sans re-
 grets, puisque tu es heureux.

Je n'ai pas payé trop cher un pareil
 moment.

Elle est veuve: elle est libre; elle
 t'aime comme tu l'aimes; elle est di-
 gne de toi et tu es digne d'elle.

Béniissions la vie, mon fils, et oublions
 le passé, comme on oublie un mauvais
 rêve.

Mais, le lendemain, la première joie
 et le premier enthousiasme tombés, la
 réaction se fit.

Robert n'avait pas revu Jeanne de-
 puis leur acquittement.

Il n'avait plus entendu parler d'elle.
 L'inquiétude le pressait.

Il sentait bien tout ce que leur posi-
 tion vis-à-vis l'un de l'autre avait de
 faux.

Il sentait bien que les mille yeux
 de l'opinion publique étaient fixés sur
 eux.
 Que l'on épierait leurs moindres ac-
 tions, leurs actes les plus indifférents.
 Qu'ils étaient tous à une extrême
 prudence; à mieux que cela: à une
 excessive sévérité d'allures.
 En allant chez Jeanne, il l'eût com-
 promise.
 Il eût commis un acte indélicat.
 C'était à elle de se rapprocher de lui,

de lui faire connaître ses intentions, ses
 volontés, comme elle l'entendait.

Et, au fur et à mesure que les heures
 s'écoulaient, il devenait agité, puis som-
 bre, puis plein d'angoisse.

Ce ne fut que le jour suivant que le
 facteur lui apporta enfin une lettre dont
 il devina l'auteur aux battements de
 son cœur, car Jeanne, ne lui ayant ja-
 mais écrit, il ne connaissait point son
 écriture.